



Groupe d'amitié Union européenne – Maroc
Compte rendu de la mission parlementaire
31 janvier 2013 – 4 février 2013



Composition de la délégation

Gilles PARGNEAUX, Président du groupe d'amitié Union Européenne – Maroc (S&D/FR)

Gaston FRANCO (PPE/FR)

Constance LE GRIP (PPE/FR)

Anémie NEYTS-UYTTEBROECK (ALDE/BE)

Jean ROATTA (PPE/FR)

Karim ZERIBI (Verts/Alliance Libre Européenne)

Programme de la mission parlementaire

Jeudi 31 janvier

14:30 – 20:45 Arrivée des membres de la délégation du groupe d'amitié Union Européenne – Maroc à Rabat

21:30 Dîner en compagnie de M. le Président de la Chambre des Conseillers, **Dr Mohamed CHEIKH BIADILLAH** au Club Nautique, Salé.

Vendredi 1 février

07:30 Petit déjeuner de travail avec **M. le Dr. Mohamed CHEIKH BIADILLAH**, Président de la Chambre des Conseillers ;

08:45 Entretien avec **M. Aziz AKHANNOUCH**, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime ;

10:00 Entretien avec **M. Mohamed YATIME**, Vice Président de la Chambre des Représentants et **M. Ali KEBIRI**, Président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des Représentants;

11:10 Rencontre avec **SE M. Abdelilah BENKIRANE**, Chef du Gouvernement ;

12:15 Séance de Travail présidée par **M. Abderrahim ATMOUN**, avec les membres de la Commission Parlementaire Mixte Maroc-UE ;

13:15 Déjeuner avec le **Chef du Gouvernement, M. Abdelilah BENKIRANE**, en sa Résidence ;

Compte Rendu - Mission parlementaire du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc

15:00 Rencontre avec **M. Taïb FASSI FIHRI**, Conseiller de Sa Majesté le Roi ;

15:45 Rencontre avec **M. Omar AZZIMAN**, Conseiller de Sa Majesté le Roi, Président de la Commission Consultative pour la Régionalisation ;

16:45 Rencontre avec **M. Saâdeddine EL OTHMANI**, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

17:45 Rencontre avec **M. Driss ELYAZAMI**, Président du Conseil National des Droits de l'Homme ;

19:30 Rencontre avec **M. Mustapha BAKKOURY**, Secrétaire Général du PAM.

Samedi 2 février

10:00 Cérémonie de remise des insignes du Ouissam Alaouite à **Gilles PARGNEAUX** ;

17:00 Rencontre avec **M. Salaheddine MEZOUAR**, Président du RNI ;

18:00 Rencontre avec **M. Driss LACHGAR**, Premier Secrétaire de l'USFP ;

20:00 Dîner en compagnie de **M. Abdelatif MAÂZOUZ**, Ministre des Marocains Résidant à l'Étranger.

Dimanche 3 février 2013 :

7:00 Décollage pour Dakhla dans les Provinces du Sud ;

10:00 Visite du nouveau port de Dakhla, de la salle omnisport, du musée saharien et de la ferme agricole Tawarta ;

13:00 Déjeuner avec le Wali de la région de Dakhla, Hamid CHABAR, et les élus de la Province ;

16:00 Rencontre à la maison d'hôtes avec la société civile ;

17:30 Départ pour Rabat.

Lundi 4 février 2013 :

09:00 Rencontre avec **M. Eneko LANDABURU**, Ambassadeur de l'Union européenne au Maroc ;

10:30 Rencontre avec **Mme. Amina BOUAYACH**, Vice-présidente de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme ;

11:30 Rencontre avec **M. Hamid CHABAT**, Secrétaire Général de l'Istiqlal ;

12:30 Déjeuner de Travail organisé par **S.E. M. Charles FRIES**, Ambassadeur de France à Rabat, à la Résidence de France.

Accord de pêche Union Européenne-Maroc : retour sur les négociations et l'état du secteur au Maroc



Karim Zeribi, Constance Le Grip, députés européens, Aziz Akhannouch, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et Gilles Pargneaux, Président du groupe d'amitié UE-Maroc

Aziz Akhannouch, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, et son équipe

Au cours de cet échange très fructueux, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, Aziz AKHANNOUCH, a établi un bilan de l'avancée des négociations de l'accord de Pêche avec la Commission européenne. Malgré des discussions très constructives, le 4^{ème} round de négociation qui a eu lieu à Bruxelles les 29 et 30 janvier 2013 a bloqué sur la question des contreparties financières à verser au Maroc.

M. AKHANNOUCH a profité de l'occasion pour nous présenter un panorama de la situation de la pêche au Maroc et surtout du caractère durable que le Maroc s'efforce d'inclure dans ce secteur :

- Il existe une stratégie halieutique pour la pêche qui se concentre sur la notion de durabilité. Dans ce cadre, un institut d'étude détermine le pourcentage du stock autorisé à être pêché. Aujourd'hui, le Maroc a réussi à réglementer 72% de sa ressource halieutique et souhaite porter ce pourcentage à 90% à la fin du mandat du ministre.
- L'UE classe le Maroc premier sur 35 en termes de gestion halieutique parmi les pays du voisinage.
- La traçabilité des produits est très forte, ce qui permet de lutter contre la pêche illicite (contrôle magnétique et par satellite).
- Le stock en vrac est interdit et plus de 200 millions d'euros d'investissements ont été réalisés pour normaliser le transport en container.
- L'aquaculture fait aussi partie de la stratégie halieutique et fait l'objet d'une action volontariste du gouvernement marocain : création d'une agence nationale pour l'aquaculture, objectif d'augmenter la production de 5000 à 200 000 tonnes...

La problématique du Sahel et du statut du Sahara

Etant donné l'actualité de l'intervention militaire française au Mali, le Sahel a été un des sujets récurrents des discussions des députés européens avec les représentants politiques ou associatifs marocains.

Un entretien avec Taïb FASSI FIGHRI a permis à la délégation d'avoir une vision régionale du conflit malien. Le conseiller du Roi a d'abord salué l'inscription des préoccupations sahéliennes dans l'agenda européen. Le Maroc n'a eu de cesse d'alerter l'Europe sur les dangers de la ceinture terroriste qui coupe actuellement l'Afrique en deux. Les groupes terroristes, alimentés financièrement par la collusion avec les trafics de drogues et d'armes de la région, sont d'autant plus dangereux qu'ils n'ont aucune revendication territoriale, mais proposent au contraire une intégration via la matrice de l'islam radical. M. FASSI FIGHRI, mais également le Chef du Gouvernement, Abdelillah BENKIRANE, n'ont pas manqué de souligner que cette situation conforte le Maroc dans sa volonté de ne pas vouloir faire émerger un État-Polisario incapable de gérer ses frontières aux portes de l'Europe. Dans ce cas, le Maroc ne pourrait pas jouer le rôle de bouclier qu'il a actuellement pour l'Union Européenne.



Jean Roatta, Gilles Pargneaux, Président du groupe d'amitié UE-Maroc, Abdelillah Benkirane, Chef du Gouvernement marocain, et Constance Le Grip

La délégation du groupe d'amitié UE-Maroc et Taïb Fassi-Fihri, conseiller du Roi et ancien ministre des Affaires Étrangères

Pour M. FASSI FIGHRI, la communauté internationale doit intervenir au Sahel pour renforcer l'État de droit, le développement économique et aider à la coopération régionale maghrébine.



Mohamed Yatime, Premier Vice-président de la Chambre des Représentants, et Ali Kebiri, Président de la commission des Affaires Étrangères de la Chambre des Représentants

- **déplacement à Dakhla dans les Provinces du Sud**

Les députés européens ont poursuivi l'étude de la question du Sahara par un déplacement dans la ville de Dakhla dans les Provinces du Sud, le dimanche 3 février. Sur place, les députés européens ont constaté le fort développement du port et de l'activité portuaire locale montrant ainsi que les investissements de l'UE ont permis un développement économique profitable aux populations sahraouies. Les eurodéputés ont également visité une exploitation agricole qui bénéficie de façon importante en termes d'emploi à la population sahraouie locale. Dernière étape des visites à Dakhla, la présentation à la délégation d'équipements locaux, tels qu'une médiathèque, une salle omnisport et un musée de l'histoire du Sahara, a prouvé que la ville de Dakhla, forte de ses 70 000 habitants, est une agglomération qui possède toutes les caractéristiques d'une ville normale de la côte atlantique de l'Afrique du Nord.

Le groupe d'amitié a finalement profité de l'abondance des débats avec le Wali et le Conseil municipal de la ville pour affirmer sa position en faveur d'une solution politique et négociée sur le statut du Sahara, comme celle proposée par le Maroc aux Nations Unies.



La délégation du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc lors de son arrivée dans la ville de Dakhla dans les Provinces du Sud du Maroc



La délégation du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc en compagnie du Wali de Dakhla, Hamid Chabar, et des membres du Conseil municipal de la ville

La non émergence de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et ses conséquences

L'émergence de l'Union du Maghreb Arabe est une nécessité pour le Maroc et pour l'Europe, son inexistence est un « drame humain » d'après Saâdeddine EL OTHMANI, ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération. C'est entre 1 et 2% de PIB qui sont perdus pour chaque pays et par année faute de l'existence d'un marché commun. La fermeture de la frontière entre le Maroc et l'Algérie représente aussi un manque à gagner considérable pour ces deux pays. Pour l'Europe, l'intégration de cette aire régionale est également une opportunité dans la mesure où elle permettrait le développement d'un marché de plus de 100 millions de personnes et de consommateurs a rappelé Mohamed Cheikh BIADILLAH. L'existence d'un grand voisin proche pour l'UE sera un atout de taille pour faire face à la montée des forces centrifuges venues d'Asie et d'Amérique du Sud d'après le Président de la Chambre des Conseillers.



La délégation du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc en compagnie de Mohamed Cheikh Biadillah, Président de la Chambre des Conseillers du Parlement marocain



Gilles Pargneaux, Président du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc et Saâdeddine El Othmani, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération

Les députés européens ont interrogé M. FASSI FIHRI sur les manières de favoriser la coopération régionale et la position algérienne sur l'Union du Maghreb Arabe. L'Algérie souhaite pour l'instant régler le problème du Sahara dans un cadre global empêchant toutes avancées. Les députés européens ont plaidé pour une coopération d'abord sectorielle entre l'Algérie et le Maroc afin de mettre de côté le problème du Sahara et aller de l'avant dans d'autre domaine. On pense évidemment ici à la CECA et les bénéfices qu'elle a apportés à l'Europe.

Le processus de démocratisation du Maroc

Autre thème important de la mission parlementaire, l'étude de l'avancée de la démocratie au Maroc. Le contexte actuel de déstabilisation des pays du printemps arabe a rendu encore plus pertinente la mise en lumière de la situation marocaine.

Première grande réforme pour la démocratisation marocaine : la régionalisation. Omar AZZIMAN, conseiller du roi, a détaillé ses contours lors de son entretien avec la délégation du groupe d'amitié UE-Maroc. Inscrite dans la nouvelle Constitution, cette réforme va bientôt se concrétiser en une décentralisation inédite au Maroc. On passe d'une relation de tutelle des régions vis-à-vis de Rabat à une relation contractuelle adaptable en fonction des spécificités régionales. Cette décentralisation est un vrai pas en avant dans l'établissement d'une démocratie fonctionnelle et plus participative. La régionalisation s'inscrit également dans la volonté marocaine d'augmenter l'autonomie économique et politique des Provinces du Sud afin d'apporter une solution durable au différend sur le Sahara.



La délégation du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc et Omar Azziman, Conseiller du Roi et rédacteur du rapport sur la régionalisation avancée

Rencontre du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc et la Commission Paritaire Mixte Union Européenne-Maroc. Ici, Yasmina Baddou, sa Vice-Présidente, et Abderrahim Atmoun, son Président

Les députés européens se sont ensuite entretenus avec l'ensemble des leaders des grands partis politiques marocains (PJD, PAM, RNI, PI, USFP). Ces partis ont tous témoigné d'une volonté aigüe de cliver le débat politique marocain et de représenter le pluralisme politique du pays. Les députés ont apprécié cette volonté qui leur semble judicieuse à la vue des faibles taux de participations aux différentes élections qui tempèrent encore la légitimité des hommes politiques marocains. Les discussions avec les partis politiques et le gouvernement ont mis en exergue le développement de la pratique démocratique marocaine. Saâdeddine EL OTHMANI, ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération, a ainsi informé les députés européens que les marocains sont sollicités par leurs voisins afin de partager leur expérience démocratique, notamment par les pays du printemps arabe et surtout la Lybie.

Compte Rendu - Mission parlementaire du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc



La délégation du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc après sa réunion avec des membres du bureau national du Parti Authenticité et Modernité et son Secrétaire général, Mustapha Bakkouri



La délégation du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc après sa réunion avec des membres du bureau de l'Union Socialiste des Forces Populaire et son Premier Secrétaire, Driss Lachgar

Les interlocuteurs marocains n'ont cependant pas nié que certains sujets méritent encore beaucoup d'améliorations au Maroc : la réforme de la justice a ainsi été plusieurs fois désignée comme une nécessité par les politiques marocains. Un dialogue national sur cette réforme doit d'ailleurs donner ses conclusions au mois de mars 2013.



Réunion du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc avec des membres du bureau de L'istiqlal et son Secrétaire Général, Hamid Chabat



Réunion du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc avec le bureau national du Rassemblement National des Indépendants

Enfin, le groupe d'amitié Union Européenne-Maroc a pointé du doigt un paradoxe : La bonne marche de la démocratie marocaine, victime de son succès et de sa transition démocratique tranquille, n'est pas sous les projecteurs de l'attention européenne. Au final, les députés, peu au fait des avancées du pays, se focalisent presque exclusivement sur les

problèmes et non sur les réussites importantes de ce pays. La sagesse du Maroc a pourtant été de faire sa transition démocratique dans la douceur comme l'a rappelé Mohamed YATIME. Abdelillah BENKIRANE a également noté que, contrairement aux autres pays du Printemps arabe, le Maroc n'a pas matraqué son mouvement de contestation, celui du 20 février, mais lui a proposé une révision constitutionnelle rapide...



Déjeuner de travail à la résidence du Chef du Gouvernement. La délégation est en présence d'Abdelillah Benkirane, Chef du Gouvernement, Mohamed Cheikh Biadillah, Président de la Chambre des Conseillers, Mohand Laenser, Ministre de l'Intérieur, Nizar Baraka, Ministre de l'Économie et des Finances et de Mohamed Yatime, Premier Vice-président de la Chambre des Représentants.

Les progrès des droits de l'homme au Maroc

La rencontre du groupe d'amitié UE-Maroc avec Driss EL YAZAMI, Président du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), a été riche en informations sur les droits de l'homme au Maroc. M. EL YAZAMI a d'abord salué l'existence de l'Instance Équité et Réconciliation, qui a permis de reconnaître l'ensemble des violations des droits de l'homme entre 1956 et 1999. Cette démarche est unique dans le monde arabe et n'a qu'un seul équivalent en Afrique.

Concernant le CNDH, son rôle principal est de donner des avis consultatifs sur les lois proposées (il a dernièrement proposé la création d'un haut commissaire à la Justice dans le cadre de la réforme de ce secteur), il rédige des rapports généralistes (il a notamment publié un rapport très critique sur la situation des prisons au Maroc) et enfin, il recueille les plaintes pour violations de droits de l'homme au Maroc. Le Maroc est l'un des rares pays à avoir une instance de ce type au niveau national et des succursales régionales. L'indépendance du CNDH est assurée directement par la Constitution, et se vérifie dans la pratique par la teneur souvent critique de ses rapports. Mohamed Cheikh BIADILLAH a

bien résumé la situation lors d'un entretien avec la délégation : si l'évolution juridique est très encourageante au Maroc, il reste maintenant à mettre en place les dispositions de la Constitution via des lois organiques et surtout à opérer une évolution des mœurs.



Entretien avec Driss El Yazami, Président du Conseil National des Droits de l'Homme



Entretien avec Amina Bouayach, Vice-présidente de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme

La délégation a aussi rencontré Mme Amina BOUAYACH, Vice présidente de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH). Mme BOUAYACH a reconnu que l'espace des libertés du Maroc s'élargit graduellement mais aussi que si les graves violations des droits de l'homme tendent à disparaître durablement, ce sont les petites infractions quotidiennes qui sont encore trop présentes. D'après elle, c'est au niveau de la mise en application de la règle de droit et la gestion des procédures juridique que le bât blesse.

La relation Union Européenne-Maroc

L'ensemble des personnes rencontrées par la délégation parlementaire européenne a salué la qualité de la relation entre l'Union Européenne et le Maroc. Un déficit d'information sur la réalité marocaine à l'origine de critiques très dures a cependant été pointé du doigt. Mohamed Cheikh BIADILLAH a tenu à rappeler l'état de quasi séquestration des populations vivant à Tindouf et le blocage du recensement par le Polisario. Mis en parallèle avec le développement économique du Sahara marocain et les chantiers de la régionalisation, la situation algérienne apparaît beaucoup plus préoccupante au niveau des droits de l'homme et de la sécurité. Paradoxalement, cet état de fait a du mal à faire son chemin dans les couloirs du Parlement européen.

Concernant les relations UE-Maroc, la délégation a eu l'occasion de rencontrer Abdellatif MAAZOUZ, Ministre des Marocains Résidant à l'Etranger. Ce dernier leur a fait part de son inquiétude vis-à-vis de la politique de traitement des travailleurs migrants des Pays-Bas ainsi que de la nécessité de réfléchir à la problématique de l'apprentissage de la langue arabe en Europe.

Compte Rendu - Mission parlementaire du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc

Les autorités marocaines ont par ailleurs tenu à féliciter le groupe d'amitié Union Européenne-Maroc pour son investissement et son travail pour améliorer les relations entre l'Europe et le Royaume du Maroc. Sur ordre du roi, le Président Gilles Pargneaux a ainsi reçu les insignes de Commandeur du Ouissam Alaouite lors d'une cérémonie officielle au Parlement Marocain.



Cérémonie de remise des insignes de Commandeur du Ouissam Alaouite. La délégation du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc est en compagnie de Mohamed Cheikh Biadillah, Président de la Chambre des Conseillers, Abderrahim Atmoun, Président de la Commission Paritaire Mixte UE-Maroc, Charles Fries Ambassadeur de France au Maroc.



La délégation du groupe d'amitié Union Européenne-maroc après son dîner de travail avec Abdellatif Maâzouz, Ministre des Marocains Résidant à l'Etranger

Du côté de la diplomatie, la rencontre avec Eneko LANDABURU a été très éclairante pour le groupe d'amitié UE-Maroc. La grande influence de l'UE, de son aide au développement, de ses prêts combinés à la stabilité du Maroc, lui fait dire qu'un travail efficace est possible entre le bloc régional européen et le royaume chérifien. Pour lui, si la diplomatie européenne est faible, on ne peut nier la force de la Politique Européenne de Voisinage et de la Banque Européenne d'Investissement dans ce pays. D'une part la réactivité au Printemps arabe a permis d'accompagner le développement démocratique, et d'autre part la BEI contribue énormément au développement du secteur privé avec des prêts qui s'élèvent à presque un milliards d'euros en 2012.



La délégation du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc et Eneko Landaburu, ambassadeur de l'Union Européenne au Maroc



Entretien avec Guido Prud'homme, représentant de la Banque Européenne d'Investissement à Rabat

Compte Rendu - Mission parlementaire du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc

Pour M. LANDABURU, la crédibilité de l'UE va se jouer sur un certain nombre de points dans les mois à venir : l'ouverture réelle du marché européen au Maroc avec les négociations d'un accord de libre échange complet, M. DE GUCHT, Commissaire européen, sera au Maroc pour en discuter le 26 février prochain. Un accord sur la mobilité et les modalités de réadmission va également faire l'objet d'une discussion avec la commissaire européenne, Mme MALSTRÖM, et son homologue marocain le 27 février. Enfin, l'Union Européenne doit mettre en application le concept "more for more" pour amplifier la force de changement de la politique européenne de voisinage.

La mission parlementaire s'est achevée par un déjeuner de travail avec Charles FRIES, Ambassadeur de France au Maroc. Les députés ont pu faire avec lui un tour d'horizon de leur mission et des grandes problématiques qui traversent le Maroc actuellement : le pluralisme démocratique du pays, la place du Maroc dans le Maghreb et le différend au Sahara et ses implications potentielles pour la sécurité du Sahel et de l'Europe



Gilles Pargneaux, Président du groupe d'amitié Union Européenne-Maroc, et Charles Fries, Ambassadeur de France au Maroc

Plus d'informations : www.groupedamitieuemaroc.wordpress.com

www.facebook.com/GroupeDamitieUeMaroc